

TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES ET CARACTÉRISTIQUES SOCIALES DES ÉTUDIANTS BRÉSILIENS EN FRANCE

Angela XAVIER de BRITO*

INTRODUCTION

Décrire les caractéristiques sociales des étudiants brésiliens qui viennent faire des études doctorales en France est, certes, une gageure. Les statistiques brésiliennes sont défailtantes à ce propos, les catégories adoptées par les statistiques françaises disponibles souvent ne sont pas adéquates et, en dernier lieu, mais pas moins important, les enquêtes qualitatives font cruellement défaut. Ceci amène souvent à un glissement dangereux, qui tend à confondre « étudiant brésilien » avec « boursier », qui en constituent certes la majorité, mais nullement la totalité des étudiants brésiliens en France.

Pour pallier cette défailtance, je serais obligée, à l'instar des historiens, de faire feu de tout bois et, comme dit Thompson (1980, p. 250), « d'utiliser toutes les sources qu'il nous a été donné de découvrir, en nous efforçant d'en tirer le meilleur parti » – souvent, il faut le signaler, sachant que le degré de rigueur risque d'être moindre. Dans cette communication, je m'appuierai sur mes propres enquêtes, conduites en deux périodes distinctes et sur deux populations différentes, mais aussi sur quelques vingt cinq années d'observation des différentes populations d'étudiants brésiliens en France. Je n'ai nulle intention d'en faire une comparaison stricte, sachant bien que les sources sont de nature très différente, mais d'en dégager quelques traits qui

* CERLIS, CNRS-Université René Descartes.

puissent contribuer à une meilleure connaissance de ces étudiants étrangers dans l'Université française. Dans cette description, il ne faut pas non plus passer sous silence les conséquences qu'auront sur eux les transformations subies par les systèmes d'enseignement au Brésil et en France, ainsi que les changements dans les représentations que ces deux pays entretiennent l'un par rapport à l'autre.

La première enquête effectuée sur cet objet (Xavier de Brito, 1991) a combiné une collecte exhaustive des statistiques disponibles au Brésil et en France, un questionnaire appliqué à une soixantaine d'étudiants et vingt entretiens en profondeur, réalisés en 1986/87 avec des étudiants de doctorat qui séjournaient en France pendant au moins quatre ans. C'est ce travail qui m'a permis de chiffrer approximativement la proportion de boursiers et non-boursiers parmi eux. On y constate qu'en effet la plupart des étudiants brésiliens semble avoir remplacé le père de sang par l'État mécène : les boursiers constituent environ 72 % de notre échantillon tandis que ceux qui financent leurs études avec des ressources personnelles ou familiales (28 % du total dont 9 % de conjoints des boursiers) sont, dans une large majorité, des femmes.

La deuxième enquête, elle, réalisée en 1996 (Xavier de Brito, 1997), a porté exclusivement sur des entretiens qualitatifs avec des boursiers sandwich, dont le séjour en France variait alors entre un et deux ans. Créées dans les années 90, les bourses sandwich sont progressivement devenues un important instrument dans la politique d'échanges entre le Brésil et la France et ont quelque peu changé la population de Brésiliens à l'étranger. En effet, la création de cette modalité de bourse – qui n'a pas remplacé les bourses plus longues mais qui a réduit leur importance dans le contexte des échanges entre les deux pays – suggère des modifications dans la structure même du système de formation brésilien et partant, dans l'objectif des bourses d'études elles-mêmes, comme on verra plus loin.

Trois points principaux seront évoqués pour caractériser ces populations d'étudiants : le premier se réfère à la place des études à l'étranger dans la

trajectoire des étudiants brésiliens en France; le deuxième à leurs caractéristiques socio-démographiques, plus particulièrement en ce qui concerne leur origine et leur position sociale avant et pendant leur séjour en France ; le troisième a trait au type d'études réalisées et à leur localisation sur le territoire français. Pour conclure, j'évoquerai quelques problèmes liés à l'utilisation du terme « élite » pour caractériser cette population.

LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER DANS LA TRAJECTOIRE DES ÉTUDIANTS BRÉSILIENS EN FRANCE

Les étudiants brésiliens en formation en France dans les années 80 se distinguaient par un profil qui relevait davantage de la formation permanente que de la formation initiale. En effet, à l'époque, s'inscrivaient dans les institutions françaises notamment des étudiants ayant déjà quelques années d'expérience professionnelle, pour la plupart dans des postes stables d'enseignant dans les universités brésiliennes. Ils sont, de ce fait, bien plus âgés que la population française au même niveau d'études, ceux inscrits dans les sciences humaines et sociales se situant pour la plupart dans la tranche d'âge des 36-40 ans, avec quelques cas qui dépassent largement cette dernière limite; tandis que ceux en sciences exactes se trouvaient pour la plupart dans la tranche d'âge de moins de 35 ans.

Ce profil de formation permanente introduit une dimension qui affecte la population étudiante, à différents titres, jusqu'à nos jours : celle du statut de l'étudiant brésilien en France. En effet, de par la profession déjà exercée au Brésil par au moins une bonne moitié d'entre eux, ces étudiants bénéficiaient dans leur pays d'un statut professionnel d'enseignant et se voyaient ramenés, pendant la durée de leurs études, à un statut d'étudiant – ce qui n'allait pas sans poser problème. Une des intellectuelles les plus reconnues actuellement au Brésil, qui a vécu cette situation, témoigne :

« J'ai étudié deux ans et demi en France. Ça a été assez compliqué de revenir à la condition étudiante, parce que, pour gentils que Goldsmith, Deleuze ou Foucault aient été avec moi, je n'étais qu'une étudiante brésilienne qui suivait

leurs cours. Or, à cette époque, j'étais déjà enseignante, j'avais déjà un "mestrado" e j'étais en train de préparer un doctorat ...» (professeur de philosophie, USP).

Décrivons rapidement les caractéristiques sociales de cette fraction des étudiants : ils sont pour la plupart le produit d'une stratégie de maintien ou d'ascension sociale par la voie scolaire ; ils manifestent assez tôt une vocation pour la carrière enseignante, en fonction de laquelle ils essaient d'utiliser au maximum les opportunités institutionnelles mises à leur disposition pour perfectionner leur formation ; leur principal but avoué est de contribuer au développement scientifique de leur pays, tout en menant une carrière académique qui puisse leur conférer stabilité et prestige. Mais ils déclarent également, presque à l'unanimité, qu'ils sont venus en France pour « chercher un deuxième souffle » – c'est-à-dire, pour prendre un certain répit pendant les quatre ans qui leur sont alloués. Ils souhaitent s'éloigner des conditions de travail en vigueur dans cette « université au rythme de barbarie », décrites par Gianotti (1986, p. 52), particulièrement de l'absorbante pratique politique en vigueur dans les départements – propre aux pays où le champ intellectuel est soumis au champ politique (Bourdieu, 1971 ; Miceli, 1981). Ainsi, les dimensions personnelle et institutionnelle s'y trouvent intimement liées, car « la probabilité que l'intellectuel se comporte (de telle ou telle manière) ne dépend pas seulement des motifs de chacun mais aussi de la nature des institutions et du milieu » (Boudon et Bourricaud, 1982, p. 318).

Ce n'est donc pas une logique aveugle d'ascension dans la carrière qui les amène en France. Ils ne sont pas venus à l'étranger simplement « pour polir leur formation intellectuelle (ou) pour additionner des points dans une carrière » (Gianotti, 1986, p. 57). S'ils s'insurgent contre ces mauvaises conditions de travail, c'est parce qu'ils veulent, selon leurs propres mots, « échapper à la fossilisation » (femme, 44 ans, sociologie) ou « reprendre haleine » (femme, 37 ans, sociologie) pour mieux exercer leur métier et réaliser un projet intellectuel précis : pouvoir « se consacrer à la recherche », selon la plupart d'entre eux. C'est par cette voie qu'ils comptent « contribuer au développement national ». Ils souhaitent notamment avoir du temps pour

mûrir leur réflexion scientifique, pour développer librement leur pensée, pour lire ce qu'ils ont envie de lire sans que les contraintes académiques soient trop pesantes – bref, du temps pour étudier. Il est donc logique que leur préférence aille vers un pays où prédomine la conception de la recherche fondamentale et où le temps prescrit par l'institution universitaire est plus réduit (Verret, 1975). Ainsi, ces étudiants peuvent être assimilés à ces « intellectuels par vocation » dont parle Weber (1919/1959), qui allient une certaine compétence cognitive à une vive sensibilité aux valeurs centrales de leur société; ou encore, aux « missionnaires » de Wilensky (1968, p. 139).

Tout autre est le profil des boursiers sandwich. L'analyse de leurs entretiens laisse transparaître un rajeunissement de la population de boursiers brésiliens en France : sur les 23 boursiers interviewés, douze ont moins de 35 ans. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, ce rajeunissement global des étudiants en France est dû au changement du profil d'âge dans les sciences humaines et sociales – phénomène probablement lié à la réduction des délais des « mestrados » et doctorats, ainsi qu'à la possibilité de passer directement d'un niveau de formation à l'autre sans réaliser de dissertation. La différence entre ces deux aires de connaissance, en ce qui concerne le rapport âge/discipline, est que, tandis que tous les boursiers inscrits dans les sciences exactes se concentrent dans la tranche d'âge des 31-35 ans¹, ceux inscrits dans les sciences humaines et sociales se distribuent encore de manière à peu près semblable entre les diverses catégories². On constate également un extraordinaire rajeunissement de la population féminine : contrairement à la population précédente, où les femmes étaient nettement plus âgées que les hommes, se concentrant dans la tranche d'âge des 35-45 ans, actuellement elles se trouvent plutôt dans la tranche des 30-40 ans ; et les deux plus jeunes

¹ À l'exception d'un cas exceptionnel, un homme dans la tranche d'âge 46-50, le seul à avoir un poste universitaire.

² La distribution pour les sciences humaines et sociales est la suivante : 29-35 ans, 5 boursiers ; 36-40 ans, 5 boursiers ; 41-45 ans, 5 boursiers ; et un cas exceptionnel, dans la tranche d'âge 46-50.

boursiers interviewés sont 2 femmes de moins de 30 ans inscrites dans les sciences humaines et sociales.

Ces données auraient pu conduire à penser que les études à l'étranger s'intègrent désormais dans un profil de formation initiale. En effet, on trouve parmi eux quelques étudiants qui n'ont jamais travaillé – à l'instar de cette femme de 29 ans inscrite en histoire (USP/EHESS), qui déclare « qu'il est grand temps de passer un concours » – et ils sont nettement plus nombreux à ne pas avoir de poste universitaire (un peu plus de 4 sur 10 boursiers, tous âgés de moins de 35 ans). Mais les entretiens montrent que, malgré leur jeune âge, ils ont presque tous déjà eu une expérience professionnelle, soit dans des entreprises privées ou publiques, soit dans des bureaux d'étude, soit dans des universités privées, comme chargés de cours. Quelques-uns d'entre eux, comme cet étudiant en philosophie (31 ans, USP/ENS) ont travaillé dans des centres de recherche publics entre le « mestrado » et le doctorat.

« Et ce truc lié à la pollution, etc. ça m'a toujours intéressé, en même temps que je travaillais, je poursuivais mes études, j'ai eu la possibilité de faire des cours, etc. Mais alors je me suis dit, bon, je crois que c'est l'heure de reprendre vraiment mes études, parce que, pour commencer vraiment dans ce domaine, ce n'est pas un petit cours par-ci, un petit cours par-là, il faut avoir une base plus ... plus profonde, quoi » (*homme, 31 ans, géologie, USP/Université de Paris VI*).

En tout cas, il semble qu'à la différence des bourses intégrales accordées avant les années 90, qui visaient notamment contribuer à l'élévation du niveau de qualification du corps enseignant des universités brésiliennes – environ 40 % des boursiers de cette époque avaient un poste universitaire –, les bourses sandwich visent désormais à créer plutôt un vivier de recrutement qui ne se destinerait pas exclusivement aux universités. 43,5 % des boursiers n'ont pas de poste et ils sont nombreux à ne pas envisager l'Université comme seule carrière souhaitable. La grande modification concerne donc la signification du travail de thèse : tandis que pour la première population, la thèse était surtout l'achèvement d'une carrière, elle représente actuellement, même pour les enseignants, plutôt le début d'une vie professionnelle.

Les enseignants qui viennent au moyen de ces bourses – très peu présents parmi ceux inscrits dans les sciences exactes (1 seul cas), mais nettement plus nombreux (plus de la moitié des inscrits) dans les sciences humaines et sociales – sont soumis à des conditions de travail qui restent assez semblables à celles de leurs collègues des années 80. Néanmoins, leurs stratégies sont entièrement différentes : ils ne souhaitent pas s'éloigner longtemps de leur pays. C'est cette motivation, claire dans la plupart des entretiens, qui fait le succès des bourses sandwich. En effet, pour la plupart, les étudiants préfèrent ce système de bourses qui leur permet de concilier vie personnelle et vie professionnelle. Ceux qui n'ont pas de poste pensent que rester quatre ans en France peut nuire à leurs chances d'obtenir un emploi, dans la mesure où cela les éloigne trop longtemps des milieux académiques et/ou professionnels. Ceux qui, au contraire, en ont déjà un, ne souhaitent pas s'absenter trop longtemps du dialogue avec la communauté scientifique brésilienne, dont le caractère fortement politique exige leur présence sur le territoire brésilien, malgré le développement des systèmes de communication. Ils évoquent également des raisons liées à un principe de justice – ne pas laisser à découvert des départements qu'ils ont souvent contribué à construire, ne pas priver leurs collègues d'avoir, eux aussi, l'opportunité de passer une période à l'étranger.

« Non, je n'ai jamais songé à demander une bourse intégrale. [...] Je pense que la sandwich est plus intéressante parce que tu ne perds pas pied dans ton pays et, pareil, tu ne rentres pas trop dans le système français ... c'est effectivement un échange. Alors c'est comme ça que je vois les choses, il faut circuler entre les deux ... endroits, comme ça » (*femme, 29 ans, histoire, UNICAMP/EHESS*).

« Au Brésil, je veux dire, je crois qu'il y a déjà une couche moyenne, où je pense avoir ma place qui ... enfin ... n'est pas brillante mais enfin, ce sont des personnes qui savent travailler, lire un texte, écrire un article, qui font même parfois leurs entrées dans les débats publics d'une manière pas trop équivoque (rires), ce qui n'est pas simple [...] Tu as des lignes de recherche, des interlocuteurs [...] Je pense que cette période que tu passes à l'étranger, l'expérience que tu as ici, par exemple, il faut que tu la convertisses dans cette inscription au Brésil » (*homme, 31 ans, philosophie, USP/ENS*).

Les étudiants sandwich qui détiennent un poste universitaire au Brésil vivent le même problème de statut déjà mentionné pour ceux ayant une bourse intégrale, à la différence près que, privés dans la plupart des cas d'une inscription régulière en France, sous les conseils même de l'institution qui les finance, leur espace de négociation statutaire est bien moins défini. Le cas des boursiers sandwich sans poste universitaire est encore plus délicat, puisque le manque d'un quelconque statut officiel, même celui d'étudiant, les prive d'existence légale, laissant à leur initiative personnelle les stratégies de présentation de soi dans la société française et la possibilité de faire valoir leurs acquis professionnels antérieurs.

LES AUTRES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ÉTUDIANTS

Dans la partie précédente, on a pu déjà voir quelques caractéristiques de la situation étudiante liés à la répartition de boursiers par âge et discipline, ainsi que les problèmes statutaires qui affectent leur vécu. Qu'en est-il par rapport aux autres caractéristiques socio-démographiques, telles le sexe, l'origine régionale, l'origine sociale ? En quoi les boursiers sandwich diffèrent-ils de leurs collègues d'il y a une quinzaine d'années ?

Sexe

On constate une féminisation croissante chez les boursiers brésiliens en France, probablement due à la progressive professionnalisation des trajectoires féminines au Brésil, au point d'attirer l'attention de quelques directeurs français.

« [...] je suis sûre qu'il y en a eu sept ou huit au moins [...] parce que, finalement, je m'aperçois aussi que tous les noms que j'ai là sous les yeux sont des noms de femmes (rires), de filles. [...] c'est vrai que c'est une population très féminine »
(directrice française, sociologie, EHESS).

Mais, si elles sont majoritaires au sein de la population plus récemment arrivée, elles restent, comme par le passé, toujours largement cantonnées

dans les sciences humaines et sociales et sont faiblement représentées dans les sciences exactes.

Néanmoins, quelques remarques s'imposent. Si les femmes constituaient les quatre dixièmes des boursiers en 1986, il ne faut pas oublier qu'elles étaient, à cette époque, les seules parmi la population interviewée à oser venir sans bourse. Ce « courage » de la gent féminine de s'expatrier avec des maigres ressources personnelles – impensable chez les hommes, nombreux à dire qu'ils ne seraient pas venus du tout s'ils n'avaient pas eu de bourse d'étude – se traduit autrement chez les boursiers sandwich : les femmes osent venir seules à l'étranger accompagnées de leurs enfants. En effet, je n'ai pas trouvé un seul cas d'homme divorcé ou séparé qui soit venu en France avec des enfants. La majorité des hommes viennent accompagnés de leur femme (6 cas sur 10) ; tandis que bien plus du tiers des femmes sont séparées avec un ou deux enfants (5 cas sur 13).

« Et je connais beaucoup de femmes seules, je ne sais pas si tu pourras vérifier cela dans ta recherche, mais il y a un profil assez répandu de femmes seules avec enfants ... Des hommes seuls avec des enfants, je n'en ai pas trouvé un seul, n'est-ce pas ? » (*femme, 41 ans, anthropologie, PUC-SP/EHESS*).

Cette situation peut en partie expliquer les longues expériences de travail dans le secteur privé qu'ont eues certaines femmes sans poste, surtout quand elles se marient et ont des enfants assez tôt, qui restent à leur charge après une séparation. Quatre étudiantes se trouvent dans ce cas : une en philosophie des sciences, 41 ans ; une en sociologie, 43 ans ; une en ethnomusicologie, 39 ans ; une dernière en anthropologie, 47 ans.

« Je suis consultante, j'ai un statut d'autonome (rires). Plusieurs facteurs m'ont empêchée de rester à l'université, je me suis séparée très tôt, j'avais les enfants à élever, tout ça ... je devais lutter pour trouver une place sur le marché de l'emploi, n'est-ce pas ? J'ai deux filles, une est restée au Brésil, elle a déjà vingt et un ans, l'autre est là avec moi. Et voilà ! Je me suis mariée trop tôt (rires). J'ai eu des enfants trop tôt. Mais enfin ... c'est cela ! » (*femme, 43 ans, sociologie, UnB/EHESS*).

Origine régionale

L'analyse d'une vingtaine d'itinéraires d'étudiants brésiliens inscrits en troisième cycle à l'Université française dans la moitié des années 80 montre clairement la dépendance de ceux issus des régions du Nord/Nord-Est du pays à l'égard des institutions de l'axe Rio de Janeiro-São Paulo-Brasília. Parfois ils sont forcés à migrer, avec toute leur famille, pour trouver des études à leur convenance – comme cet étudiant en physique, qui quitte Alagoas pour Rio de Janeiro en quête d'un doctorat qui l'intéresse; ou ce couple d'étudiants en sciences sociales, qui partent de leur ville natale dans l'état du Ceará pour s'inscrire à un « mestrado » à Brasília. La CAPES prend en compte cette possibilité, quand elle refuse des bourses à l'étranger à des étudiants du Nord-Est :

« Avec beaucoup de sacrifices, je suis allée jusqu'à Brasilia voir mon dossier et il était bel et bien archivé là-bas avec une note qui disait que je pourrais bien faire la formation que je souhaitais dans un des très bons « mestrados » du sud du pays » (*femme, 46 ans, sciences de l'éducation, Université de Paris V*).

En effet, la suite logique de l'itinéraire de formation des étudiants de cette région aurait bien pu être l'inscription dans l'un des établissements d'excellence du sud du pays. Mais est-ce qu'à l'époque, cette issue était aussi simple que les organismes qui octroient les bourses voulaient bien le croire ? Leur acceptation dans les centres d'excellence du sud du pays restait problématique. Ces institutions ont des procédures de recrutement assez strictes et des examens d'entrée assez rigoureux, que peu de gens du Nord/Nord-Est ont des chances de réussir – non seulement à cause d'une formation réputée de qualité inférieure, mais également à cause des critères informels de sélection. En effet, parmi ces derniers, il y a un entretien qui vise à la fois à une adéquation du profil du candidat aux caractéristiques de chaque institution (Hall, 1948) et à une politique de renforcement des institutions d'excellence entre elles. Par exemple, dans l'énumération de la provenance des étudiants du « mestrado » à PIUPERJ, son directeur mentionnait des gens de « Rio, de la USP à São Paulo, voire de l'UFMG, à Minas Gerais » – nulle mention n'était faite à des étudiants du Nord/Nord-

Est. En outre, les étudiants du Nord/Nord-Est eux-mêmes manifestaient une certaine hésitation à migrer vers le sud du pays : ils se considéraient l'objet d'un certain mépris quand ils osaient se lancer dans cette aventure, certains parlent même d'un colonialisme des gens du Sud par rapport à ceux du Nord-Est :

« Je n'ai même pas pensé à faire un cours à Rio ou à São Paulo. En 1978, je suis allée faire un cours à Rio et j'ai senti que les gens du sud nous regardaient, nous, du Nord-est, comme des gens d'un autre monde. Tout ce qu'on disait, ils pensaient que c'était des choses de sous-développés. J'avais eu la meilleure note en mathématiques et ils m'ont tous regardée : comme c'est bizarre, elle existe, elle sait des choses ! C'était ma première perception de Rio » (*femme, 52 ans, sciences de l'éducation, Université de Paris VIII*).

« Je pense qu'il existe une discrimination, une espèce de colonialisme très fort du Sud, ou même à Brasília, envers le Nord-est du Brésil, je l'ai senti très fort ... si l'on va examiner de près les enseignants de la fac à Brasília, on va voir qu'ils sont presque tous du sud du pays, il y a même quelques étrangers mais très peu de gens du Nord-Est. Surtout dans la branche des sciences humaines, en sciences exactes peut-être peut-on les trouver encore, mais pas en sciences humaines ... Ces gens ont eu davantage d'occasions de développement intellectuel, même les gens qui fréquentent les meilleures écoles au Nord-est ne peuvent pas se comparer à eux » (*homme, 35 ans, sociologie, Université de Paris I*).

Cette situation était tellement préoccupante que les organismes de financement de bourses d'étude ont pensé trouver une solution institutionnelle, par la signature, en octobre 1978, des accords CAPES-COFECUB – qui, à l'origine, se destinaient notamment aux institutions des états du Nord-Est. Dans une étude préalable (Xavier de Brito, 1991), j'ai fait l'hypothèse que ces accords obéissaient en grande partie à une logique fondée sur trois présupposés. Premièrement, une politique de discrimination positive envers les étudiants de cette région, destinée à combler les inégalités du réseau de « pós-graduação » du pays par leur envoi à l'étranger ; deuxièmement, la reconnaissance implicite d'une faiblesse relative, en termes de formation, des étudiants originaires du Nord-Est, puisque la partie brésilienne a une exigence accrue d'encadrement pour les participants de ces accords ; et troisièmement, le choix des universités françaises est fait parce

que les frais d'inscription et les exigences de sélection y étaient faibles. L'argument que ces caractéristiques des études universitaires ont pesé sur le choix de la France est renforcé par le fait qu'il n'y a pas eu d'accord semblable entre les organismes brésiliens et les pays anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni), où les meilleures universités sont très sélectives et payantes. Donc, la logique qui amène la CAPES à la signature de ces accords est elle-même légèrement teintée par les préjugés que cet organisme s'efforce à combattre : des études moins chères et mieux encadrées en France – mais pas les études les plus prestigieuses, puisque la participation des universités parisiennes est réduite – pour ces étudiants originaires des régions moins favorisées par l'offre de scolarité au niveau du troisième cycle au Brésil.

Quelles que soient les critiques qu'on puisse leur faire par ailleurs, ces accords marchent bien du point de vue des deux partenaires : pour la France, il augmente la connaissance de ses potentialités scientifiques et techniques et contribue à la décentralisation des étudiants brésiliens en province ; pour le Brésil, la meilleure planification du séjour en France réduit l'inévitable choc culturel des étudiants et augmente leur taux de réussite – assorti au fait que l'inscription prioritaire en province élimine les « tentations de la ville-lumière », pour reprendre les paroles d'un ancien directeur de la CAPES¹. Mais l'évaluation positive du fonctionnement de ce système de coopération fait que les états du Sud du pays revendiquent le droit d'y avoir également accès. L'extension de ces accords aux universités de cette région, faite au début des années 80, a eu pour conséquence une augmentation de la part des universités parisiennes, notamment de celles qui offraient des cours en sciences humaines et sociales : sur les 42 accords signés entre 1978-80, la part de ces disciplines est seulement de 14,3 %, tandis qu'en 1982 et 1984, elle est respectivement de 38,9 % et de 50 % (COFECUB, 1986 : 17-23). L'analyse des itinéraires des boursiers sandwich confirme que, désormais, les accords CAPES-COFECUB sont très actifs dans la région Sud et que la participation

¹ « MEC limita bolsas para a França », entretien de Claudio de Moura Castro au *Jornal do Brasil*, juin 1982.

des sciences humaines et sociales y reste élevée. Sur 12 étudiants venus en France par la force de ces accords, la moitié est inscrite dans l'état de São Paulo – dont 3 étudiants en sciences humaines et sociales –, quatre autres se distribuant dans trois états du sud (Rio de Janeiro, 2 cas en sciences exactes ; Minas Gerais, 1 cas en sciences exactes et Paraná, 1 cas en sciences humaines et sociales). Ces données montrent que de tels accords sont souvent passés avec des centres d'excellence reconnus (COPPE/UFRJ, USP, UNICAMP, UFMG). J'ai trouvé un seul accord (deux étudiants en sciences sociales) passé avec une université du Nord-Est, où l'institution française était une université de province, dans une aire disciplinaire considérée mineure (UFRN/Caen, sciences de l'éducation).

Une autre logique – relevant davantage d'une stratégie individuelle des acteurs – avait déjà attiré vers la France plusieurs étudiants brésiliens issus des régions moins favorisées par l'offre scolaire : l'utilisation des brèches institutionnelles au profit d'une réduction de leur temps de qualification académique. Jusqu'à une époque récente, les diplômés brésiliens de « *graduação* » – correspondant, tout au moins nominale, à Bac + 4 ou Bac + 5 – pouvaient encore obtenir, dans les universités françaises, une équivalence de maîtrise donnant accès à un DEA. Ayant pris connaissance de ce fait, quelques étudiants du Nord/Nord-Est utilisent les études en France comme un moyen de compenser les inégalités de l'offre de scolarité au niveau de la « *pós-graduação* ». En effet, il leur serait impossible de s'inscrire à un quelconque doctorat, au Brésil ou dans un autre pays étranger, sans avoir auparavant fini leur « *mestrado* ». Ils arrivent ainsi à s'aligner, dans des délais plus courts, à l'exigence croissante de diplômés de « *pós-graduação* » dans la société brésilienne – comme montrent leurs itinéraires de formation.

Itinéraire de formation de quelques étudiants du Nord-Est venus en France

Entretien	« Graduação » au Brésil ¹	« Mestrado » au Brésil	Études en France
Celina	UEC, pédagogie, 4 ans	non	3 ^e cycle, Paris X
Cecília	UEC, pédagogie, 4 ans	non	3 ^e cycle, Paris V
Jayme	UFAM, pédagogie, 4 ans	inscrit, n'a pas fini	3 ^e cycle, Paris I
Tereza	UFCE, sociologie, 4 ans	inscrite, n'a pas fini	3 ^e cycle, Paris I

Source : Xavier de Brito, 1991.

Ils doivent néanmoins payer un prix parfois très élevé pour ce faire, dans la mesure où, en l'absence d'une bourse d'étude des organismes brésiliens, ils sont obligés de recourir à leur ressources personnelles dans leur quête de savoir et/ou de prestige. L'aide familiale est fondamentale pour la réalisation de ce projet, à plus d'un titre – surtout celle de la fraction de la famille qui se trouve déjà à l'étranger. Ce sont les « proches parents » – entendus plutôt dans le sens utilisé par Goffman (1968, p. 190), qui échappe au réseau restreint de la parenté, pouvant également être exercé par un ami – qui font miroiter les avantages d'un séjour en France, qui les poussent au départ, qui ouvrent des horizons insoupçonnés, qui offrent les conditions pour rendre leur séjour opérationnel. Ce sont eux qui soutiennent psychologiquement l'étudiant nouvellement arrivé et qui mettent à sa disposition des facilités matérielles (logement, nourriture, dépannage financier, etc.) dans l'attente des ressources propres.

Mais « cette transplantation du savoir s'accompagne de transformations dans les images réciproques » (Carelli, 1993, p. 54). Au fur et à mesure qu'augmente la circulation des étudiants brésiliens en France, les partenaires français se familiarisent avec les spécificités et les logiques internes du système de formation brésilien, apprennent à reconnaître la hiérarchie des universités, des départements et des diplômes, savent mieux lire les curricula des étudiants. Ainsi, de nos jours, un étudiant brésilien sans « mestrado » a

¹ Les sigles présentés correspondent à : UEC, Université de l'état du Ceará ; UFAM, Université Fédérale de l'Amazonas ; UFC, Université Fédérale du Ceará.

des chances très réduites d'obtenir son inscription dans un doctorat français. De cette façon, les étudiants du Nord/Nord-Est sont désormais obligés de réaliser leur « *mestrado* » dans leur état d'origine ou dans une université de la région Sud du Brésil.

On peut clairement constater cela dans la trajectoire des boursiers sandwich – qui démontre, en outre, l'importance revêtue par l'état de São Paulo même à l'intérieur de l'axe de formation Sud/Sud-Est. L'état de São Paulo concentre 61 % des bourses accordées – les 39 % restants se partageant notamment entre Rio de Janeiro, Minas Gerais et Brasília. Les universités « paulistas » accueillent une part importante d'étudiants originaires des autres états de la fédération, y compris du Nord-Est : j'ai pu interviewer 8 étudiants d'autres états de la fédération (Rio de Janeiro, 2 cas ; Goiás, 2 cas ; Minas Gerais, 2 cas ; Ceará, 1 cas ; et Bahia, 1 cas) venus faire leur « *mestrado* » à São Paulo, à la USP ou à l'UNICAMP notamment. Peut-être, les étudiants du Nord-est seraient-ils en train de surmonter la peur des préjugés – ou, d'après un enseignant de la USP, « le préjugé sur les préjugés » – de telle façon qu'ils peuvent désormais bénéficier de la tradition intellectuelle accumulée par cet état. Mais tout essai de généralisation sur les deux cas observés est impossible. En outre, leurs caractéristiques sont assez opposées : le premier est un étudiant bahianais, 32 ans, ayant fait toutes ses études supérieures à São Paulo depuis la « *graduação* », dissertation de « *mestrado* » publiée, inscrit en doctorat de philosophie à la USP ; et le second une étudiante originaire de l'état du Ceará, 43 ans, enseignante, qui a fait toutes ses études jusqu'au « *mestrado* » dans cet état du Nord-Est, dont l'inscription en doctorat de sociologie à la USP s'est faite un peu contre son gré. Ces exemples peuvent néanmoins indiquer que les migrations se font à des moments différents de la trajectoire des étudiants, certains individus bénéficiant d'une socialisation académique à São Paulo, tandis que d'autres pâtissent des inadéquations entre les systèmes de formation des différents états de la fédération, qui peuvent entraîner une orientation discutable.

D'autres pistes indiquent que le système de « *pós-graduação* » au Brésil s'est étendu en quantité et en qualité, tout au moins au niveau du

« *mestrado* » – hypothèse qui est corroborée par le fait que quatre des boursiers sandwich ont une formation entièrement faite dans leur état d'origine : 3 au Nord-Est (deux cas à Natal, Université Fédérale du Rio Grande do Norte, en sciences de l'éducation ; un à Salvador, Université Fédérale de Bahia, en médecine ; 1 à Belo Horizonte Université Fédérale de Minas Gerais, chimie).

Il semble que l'état de São Paulo est désormais voué à jouer le rôle de centre de redistribution de ressources humaines spécialisées. Je crois y voir des similitudes avec la politique de décentralisation menée par la France, où les cadres formés à Paris trouvent des facilités d'emploi et des possibilités de promotion plus rapides en province. Parmi les boursiers interviewés, deux jeunes philosophes originaires de cette ville ont passé, il y a 3 ans, un concours pour l'état voisin du Paraná ; un autre, géologue, dit voir favorablement l'idée « d'entrer dans une université en dehors de São Paulo ». Mais les résistances à quitter cette ville, particulièrement de la part de ceux qui y sont nés, sont encore très marquées. La plupart des boursiers brésiliens restent très attachés aux grands centres urbains et ne retiennent l'hypothèse de chercher un emploi ailleurs qu'en dernière instance, même si le prix à payer est souvent élevé.

« Je ne fais pas toute une histoire pour rester à São Paulo, ça dépend, un endroit intéressant qui commence est à Ponta Grossa, au Paraná, je sais parce qu'il y a beaucoup d'étudiants qui se forment et qui vont travailler là, dans l'Institut de l'État à Ponta Grossa, je crois que ça s'appelle comme ça, je ne suis pas sûr. Mais s'il y avait une possibilité de rester à São Paulo, j'aurais préféré rester » (*homme, 30 ans, sans poste, chimie, UNESP/Université de Montpellier*).

« Non, il n'y a pas de concours à la USP ! Ce que nous trouvons, c'est en dehors de São Paulo, tu sais, à l'intérieur de l'état ou même carrément en dehors ... et je ne voudrais pas m'éloigner de São Paulo, n'est-ce pas, alors c'est très difficile, parce qu'il n'y a vraiment pas de poste. C'est un vrai problème ... Je suis chargée de cours par-ci, par-là, dans des universités privées, je fais des traductions, etc. » (*femme, 40 ans, sans poste, philosophie, USP/CNRS/Université de Paris VII*).

Origine et catégorie sociales

Dans l'enquête par questionnaire réalisée en 1984, environ 50 % des étudiants étaient fils/filles de cadres ou de parents occupant des professions intellectuelles; 18 % des enfants d'entrepreneurs et seulement environ 13 % étaient issus de familles de cadres moyens/professions intermédiaires. Mais les pièges d'appliquer une nomenclature – celle de l'INSEE – construite pour une réalité donnée sur des personnes issues d'un autre pays sont bien connus. J'ai donc essayé de faire, pour la vingtaine d'entre eux que j'ai interviewés, ce que Thélot (1982) appelle « une approche à la loupe ». J'ai ainsi pu distinguer deux itinéraires, fondés sur le degré d'appui que les étudiants reçoivent de leur famille, sur le type de scolarité effectuée, sur leur maîtrise de l'information (Becker et Strauss, 1956/1968) et leur utilisation des facilités institutionnelles (bourses d'initiation scientifique, bourse d'insertion des jeunes chercheurs) dans le développement de leur projet professionnel. La bourse d'études pour l'étranger n'est qu'un point additionnel dans cette trajectoire, en cohérence avec les autres indicateurs.

Le premier – que j'ai appelé un cheminement « d'héritier » (Bourdieu et Passeron, 1964) – est le fait d'une minorité d'étudiants et trouve sa cohérence dans une ligne de carrière nettement définie depuis la naissance. La famille met tout son poids pour arriver à ses buts et l'acteur finit par être socialisé à l'avance dans le métier pour lequel il est préparé, l'université elle-même prenant le relais de l'action familiale. Il y a une entropie vers la profession choisie qui détermine tous les mouvements effectués et qui peut indiquer l'adhésion de cette fraction des étudiants au projet familial, comme suggèrent Baudelot et al. (1981).

L'itinéraire d'héritier

- a) les parents appartiennent à des classes sociales aisées (un fils et une fille d'entrepreneur, 4 fils/filles de professeurs universitaires) et veillent à ce que leurs enfants reçoivent une éducation d'élite. Le niveau d'information sur le système scolaire dont disposent ces parents leur permet de maintenir leurs enfants dans les meilleurs

établissements même en période de crise économique et certains arrivent à financer leur migration académique vers des états plus développés.

- b) *La socialisation précoce dans le métier* requiert que ces étudiants n'acceptent, même au début de leur carrière, que les activités ayant un rapport étroit avec la profession visée, qui les immerge dans les milieux qui constitueront leur univers professionnel. Hall (1948, p. 331) commentait déjà l'importance « de ces premiers engagements dans le prolongement des carrières des débutants ».
- c) *La familiarité avec la carrière académique et avec la formation à l'étranger dont-ils jouissent* ne vient pas exclusivement des deux parents, mais peut s'étendre à tout le cercle familial (grands-parents, oncles, cousins, etc.)
- d) *La « sponsored mobility »* (Turner, 1960) dont leur fait profiter leur directeur de « mestrado » au sein de l'institution académique et pour leur départ à l'étranger.
- e) *Le départ vers la France fait partie d'une stratégie de carrière professionnelle* pensée et voulue et s'inscrit logiquement dans un continuum. Pour les enfants des professeurs universitaires, un doctorat à l'étranger va presque de soi, notamment quand s'y ajoutent les contraintes du champ disciplinaire.

L'itinéraire d'ascension sociale par voie scolaire

L'autre fraction de cette population met en relief le rôle de canal d'ascension sociale joué par l'Université brésilienne pour la plupart des étudiants séjournant en France – davantage pour les hommes que pour les femmes. On y retrouve l'une des stratégies décrites par Riesman (1959) pour débiter dans la carrière académique, qui se réfère justement à ces « garçons des couches inférieures ou plus modestes qui aspirent à devenir des enseignants de façon à être lentement cooptés dans cette élite fermée ». Les caractéristiques des étudiants qui ont cet itinéraire peuvent être ainsi décrites :

- a) *Leurs familles ont une stratégie d'ascension sociale par la voie scolaire*, unique brèche que leur laisse le système. Ces familles de cadres moyens, d'employés et même d'ouvriers sont prêtes à consentir tous les sacrifices pour que leurs enfants puissent avoir la meilleure éducation possible à leur portée et les appuient dans la mesure de leurs possibilités et de leur vision du monde. L'université n'est souvent pas dans l'horizon familial de certaines familles ouvrières, mais la fréquentation d'établissements de qualité et le contact avec les pairs font que leurs enfants eux-mêmes attribuent du sens à l'expression « faire des études » et développent l'aspiration d'arriver jusqu'à l'université. Dans le cas de cette catégorie indéfinie qui se nomme au Brésil « classe moyenne » – qui se compose ici presque exclusivement d'employés de bureau – l'université était déjà le but à atteindre : non pas n'importe quelle université, mais les universités fédérales, ce qui impliquait une scolarisation secondaire presque sans faille dans les meilleures écoles privées et une socialisation dans des valeurs plus bourgeoises.
- b) *Ils sont des salariés étudiants*. Si certains d'entre eux arrivent jusqu'au « *mestrado* », c'est par leurs propres efforts, puisqu'ils ne disposent pas de beaucoup d'informations sur la carrière universitaire et la famille ne peut pas leur accorder d'appui financier. Ils sont donc forcés à concilier études et travail, les moins nantis travaillant pendant la journée et fréquentant des cours du soir dans des universités privées. Leur cursus universitaire subit des interruptions importantes et le « *mestrado* » est décroché parfois bien tardivement. Les bourses internes ne sont pas le seul instrument utilisé dans cet itinéraire assez entrecoupé qui avance au gré des possibilités : les bourses d'organisations internationales (UNESCO, Rotary) ou de gouvernements étrangers (France, Italie, Espagne, États-Unis) font partie des ressources exploitées.
- c) *Le départ à l'étranger n'est pas le fruit d'une stratégie planifiée à l'avance*, car ils ne disposent pas de ce type d'informations dans le cercle familial.

Souvent ils auraient préféré rester au Brésil, si les conditions leur avaient permis.

On retrouve ces deux itinéraires chez les boursiers sandwich, à peu près dans les mêmes proportions. Environ quatre pères de boursiers sur dix (37,5 %) exercent des professions intellectuelles (journalistes, avocats, économistes), tandis que les autres sont, soit de petits fonctionnaires, soit de petits commerçants – prouvant que l'Université continue à jouer son rôle d'instrument d'ascension sociale, non seulement pour les boursiers interviewés, mais pour toute leur fratrie. La réalisation « des études » reste une valeur pour beaucoup de familles.

« Mon père est fonctionnaire de la Banque du Brésil, ma mère reste au foyer. Nous sommes huit enfants, quatre garçons et quatre filles, tous nés à Fortaleza. Et tous ont fait des études, parce que papa disait, "l'éducation est la seule chose que je peux vous donner et que personne ne pourra voler". Personne n'a jamais fréquenté l'école publique, ça a toujours été des écoles privées, n'est-ce pas ? Papa payait tout, l'école, des cours de peinture, de piano pour qui le voulait ... Nous sommes la première génération universitaire, il n'a pas fait l'université, papa. Mais il a toujours répondu à tout ce que je lui demandais, il avait des livres, il y avait une collection d'encyclopédies chez nous ... » (*femme, 43 ans, divorcée, un enfant, poste universitaire, sociologie, USP/Université de Paris V*).

« Je suis issue d'une famille assez pauvre de l'intérieur de l'état de Minas, n'est-ce pas ... ma mère était institutrice, c'est elle qui m'a alphabétisée ... mon père, décédé, n'a fait que jusqu'au CM1, il n'avait pas d'instruction. Alors il y avait ce sentiment chez nous qu'il fallait étudier. Aujourd'hui je me rends compte de comment ce sentiment d'avoir à étudier est important dans mon histoire. Ça a toujours été très clair, personne ne parlait d'arrêter les études, c'était normal finir le lycée et faire l'université, et on poursuivait, aujourd'hui j'ai une sœur qui est enseignante de la UFMG, en chimie, une autre a fait psychologie, mon frère étudie, lui aussi. Alors, c'est très intéressant, nous sommes venus d'une famille assez pauvre et, si aujourd'hui nous sommes dans une bonne situation, c'est grâce aux études » (*femme, 31 ans, célibataire, sans poste, chimie, UFMG/Institut National Polytechnique/Université de Grenoble*).

Néanmoins, et malgré le fait que certains d'entre eux présentent toutes les caractéristiques d'un itinéraire d'héritier, je n'ai pas trouvé parmi ces étudiants un seul dont les parents aient été enseignants universitaires¹. Leur habitus académique passe très clairement par l'influence d'autres membres de la famille : le beau-père, pour cet étudiant de philosophie de la USP ; le grand-père, dans le cas de trois femmes, une en anthropologie à la PUC-SP, une en philosophie à la USP et une autre en psychologie à l'UNICAMP. Il faut également signaler que l'influence des migrations dans les générations précédentes reste toujours un atout dans leur décision de venir à l'étranger – comme j'avais déjà mis en avant dans mon premier travail (Xavier de Brito, 1991) – ce qui m'a conduit à développer la notion d'« habitus de migrant » chez certains étudiants.

« Alors, je suis allé vivre à Rome avec ma mère, qui est vraiment italienne, elle est venue vivre au Brésil quand elle avait douze ans ... c'est une folie ! (rires). Elle a toujours travaillé et, à un certain moment, elle a été obligée de renoncer à la nationalité italienne, qu'elle a récupérée après, pour pouvoir travailler comme journaliste » (*bomme, 31 ans, enseignant universitaire, philosophie, USP/ENS Fontenay-Saint Cloud*).

« [...] Je suis fille d'un architecte, qui est lui-même fils d'un peintre espagnol du groupe Santa Helena. Mon père est né au Brésil de parents espagnols. Ma mère est basque, d'une famille d'espagnols de Bilbao ... » (*femme, 40 ans, sans poste, philosophie des sciences, USP/CNRS/Paris VII*).

« Mes parents sont des immigrants, n'est-ce pas, je suis juive, mes parents sont tous les deux des juifs polonais qui sont venus ... ma mère avant la guerre, mon père est venu après ... » (*femme, 43 ans, sans poste, sociologie, UnB/EHESS*).

« [...] mon grand-père est né au Liban mais est venu vivre au Brésil au début du siècle et je n'ai plus rien de la tradition libanaise, quel dommage ! » (*femme, 38 ans, enseignante universitaire, psychologie, USP/Université de Lyon II*).

¹ La mère d'une des boursières (39 ans, ethnomusicologie) a exercé la profession universitaire pendant un certain temps, mais l'a abandonnée au profit d'une activité privée.

En ce qui concerne le capital culturel des actuels boursiers, l'information la plus pertinente est celle qui concerne le changement dans l'activité professionnelle de leurs mères. Les mères au foyer étaient assez nombreuses dans l'enquête de 1984, notamment dans les foyers des étudiants du sexe masculin, celles des filles se partageant presque à égalité entre le foyer et la vie active. Chez les boursiers sandwich, non seulement la mère de la plupart des hommes (sept sur dix) travaille, mais exerce une profession indépendante et a une carrière propre. Elles ont, en outre, un niveau beaucoup plus élevé de formation et sont nombreuses à avoir fait une « *graduação* » – j'ai même trouvé la mère d'un étudiant en géologie qui était inscrite en doctorat à la USP.

TYPE D'ÉTUDES RÉALISÉES ET LOCALISATION SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

L'image de la France au Brésil reste toujours celle d'un pays où la culture classique prime sur tout autre forme de culture. Ce n'est donc pas étonnant de constater que la majorité des étudiants brésiliens sont, de tous temps, venus s'y inscrire dans les sciences humaines et sociales. Ils représentaient autour de 80 % des effectifs jusqu'à la fin des années 70 (France, SEIS, 1978/79). Mais n'est-ce pas un effet induit par la France elle-même ? Ces étudiants venaient peut-être y chercher ce que ce pays considérait avoir de mieux à leur offrir. La réduction de ces chiffres à quelques 60 %, intervenue à la fin des années 80 (France, DPE, 1988/89), obéit à un double mouvement : d'un côté, les efforts de la France pour faire mieux connaître son potentiel scientifique et technique – au moyen d'accords de coopération scientifique et technique avec quelques pays de l'Amérique latine, dans le cadre du Programme d'Action Prioritaire n° 9, établi en janvier 1976 à partir des orientations du VII^e Plan ; de l'autre côté, les besoins de formation de cadres des nouveaux pays industrialisés de ce continent (Mexique, Brésil, Venezuela), soucieux d'échapper à la dépendance trop pesante des États-Unis, qui débouchent sur une politique d'orientation des demandes de bourses d'études. En ce qui concerne le Brésil, on assiste à la signature des

accords CAPES-COFECUB en octobre 1978 et des accords CNPq/CEFI en janvier 1979¹.

L'enquête qualitative réalisée en 1986 montre une meilleure distribution des effectifs brésiliens : sur les vingt étudiants interrogés, 11 (dont 3 hommes et 8 femmes) s'inscrivent dans les sciences humaines et sociales, 9 (dont 6 hommes et 3 femmes) dans les sciences exactes. Cette tendance est toujours présente de nos jours : un tiers des Brésiliens en bourse sandwich sont inscrits en sciences exactes.

La concentration à Paris

Pour la majorité des étudiants brésiliens, l'attraction de Paris reste indéniable, comme d'ailleurs pour la plupart des étudiants étrangers, toutes nationalités confondues. Ils présentent un taux très élevé de concentration dans cette ville : dans l'échantillon de 1984, 71,5 % d'entre eux y étaient inscrits (68,7 % des hommes et 75 % des femmes). Cette ville reste, pour eux, la plus rêvée et la mieux connue : c'est là que se trouvent les professeurs de renom dont ils connaissent les travaux, où se situent les universités les plus prestigieuses de leur point de vue, celles dont les diplômes sont les plus valorisés dans leur pays. La réponse qui vient spontanément aux lèvres de la plupart des étudiants interviewés est que « la France, c'est Paris » (étudiant, 38 ans, sociologie, Paris V). Les représentations qu'ils se font de la France expliquent, certes, en partie, cette attraction pour Paris, mais des raisons institutionnelles s'y enchevêtrent. En effet, l'ignorance sur les ressources en matière de formation en France de la part des organismes brésiliens est flagrante et l'absence d'une « mission indigène » (Domingos Netto, 1980)²

¹ Ces accords, qui visent à la formation annuelle de 30 ingénieurs, ouvrent l'accès aux grandes écoles aux étudiants brésiliens.

² Dans le cadre des luttes pour la modernisation de l'armée brésilienne qui ont eu lieu au début du XX^e siècle, on appelait « mission indigène » le groupe d'officiers qui, de retour de stages de formation en Allemagne, restaient germanophiles : responsables de l'introduction du modèle allemand dans l'armée brésilienne, ils ont constitué le noyau le plus important de

constituée ne contribue pas à une meilleure diffusion de ces informations. On peut y rajouter la faible action des institutions françaises elles-mêmes, même de celles localisées en territoire brésilien, comme l'Ambassade et les consulats.

Ce sont les étudiants eux-mêmes qui glanent par-ci, par-là, au gré de leurs réseaux personnels, les informations sur les études en France¹. La moitié des étudiants interviewés s'était inscrite dans une université parisienne parce que leurs enseignants et/ou leurs amis avaient fait leurs études à Paris, il y a un effet boule-de-neige qui tend à intensifier l'influence de cette ville. Les quelques académies de province qui disputent la deuxième place dans leur préférence (Grenoble, Toulouse, Montpellier), dont les liens de collaboration avec des institutions brésiliennes sont pourtant assez anciens, ont du mal à dépasser les 6 % de l'effectif annuel des brésiliens en France².

Néanmoins, un regard plus attentif à l'évolution des effectifs brésiliens inscrits à Paris montre qu'il y a une perte progressive de l'importance de cette ville. En 1975/76, ils étaient 78 % ; ils ne sont que 69 % en 1980/81 et seulement 58,6 % en 1988/89. Je crois y voir une certaine influence des accords CAPES/COFECUB, où la participation des universités parisiennes reste mineure, malgré le changement d'orientation. La modalité de financement des études a ainsi une influence sensible dans la localisation des étudiants brésiliens. Ceux qui financent eux-mêmes leurs études se concentrent massivement (94 %) à Paris. C'est parmi eux, libres de toute

modernisation selon ce modèle. Ils parvinrent à occuper des postes élevés dans le ministère de la Guerre, qu'ils utilisaient pour diffuser le modèle auquel ils étaient acquis, théoriquement et pratiquement (Domingos Netto, 1980, p. 54).

¹ Ils ont été renseignés respectivement par leurs directeurs brésiliens de thèse de « mestrado » (3 cas), par des contacts professionnels préalables avec des chercheurs ou enseignants français parisiens (4 cas) et par des collègues brésiliens qui avaient fait leurs études en France (3 cas).

² Les effectifs de ces trois académies respectivement en 1980/81 et en 1988/89 sont : pour Grenoble, 4,3 et 6,5 ; pour Toulouse, 4,8 et 6,3 ; pour Montpellier, 4,6 et 3,5. Nancy apparaît en 1988/89 avec 5,2 % des effectifs mais ne fait que 1,8 % en 1980/81.

contrainte institutionnelle, que les charmes et le mythe de la ville jouent à fond. Les étudiants qui font une demande libre de bourse aux organismes brésiliens se laissent également séduire par cette ville, mais dans des proportions moindres (65 %). Par contre, ceux qui viennent dans le cadre des accords de coopération universitaire se distribuent presque à égalité entre Paris et la province, avec un faible avantage pour cette dernière (55 %). Il faut dire qu'ils sont moins libres de leur choix, leurs bourses étant le plus souvent le résultat de la rencontre entre une offre et une demande institutionnelles.

Dans le cas des boursiers sandwich, l'influence des accords CAPES-COFECUB sur leur localisation est très claire : tous ceux qui sont venus sans accord, sont inscrits à Paris (sauf une femme, inscrite en province mais qui habite Paris). Les 13 étudiants dont la bourse dépend d'un accord CAPES-COFECUB se partagent entre Paris (4 cas) et province (9 cas), avec une nette supériorité de cette dernière. Mais il ne faut pas oublier que ces accords ne sont pas les seuls passés entre le Brésil et la France : des accords bilatéraux entre universités – souvent parisiennes – ont déjà vu le jour et cette forme de coopération commence à devenir très fréquente. Mais le processus de décentralisation de la France elle-même ne manque pas de répercuter sur ces accords : par exemple, celui qui lie la USP à l'ENS de Fontenay-Saint Cloud, et qui a amené deux boursiers sandwich à Paris, devra prochainement les conduire à Lyon.

EN GUISE DE CONCLUSION

Pour finir, j'aimerais poser des jalons pour une discussion plus vaste, qui concerne le statut d'« élite » souvent attribué aux étudiants brésiliens qui viennent se former à l'étranger.

Le terme « élite » est souvent employé comme une solution de facilité lorsqu'on parle de ces étudiants : il a trait notamment au statut minoritaire de ce groupe de rescapés d'un processus de sélection souvent féroce. Dans les pays en développement, la tentation est encore plus grande : dans les années

80, ils ne représentaient que 0.003 % de la population brésilienne globale et environ 3 % des étudiants ayant terminé une « *graduação* ». La question est, en fait, plus vaste et renvoie au problème général du statut des études à l'étranger dans les différents pays. Pour certains pays africains et asiatiques, surtout ceux qui ont gardé des liens solides avec leurs anciennes métropoles, « un titre étranger est considéré comme le grand facteur d'ascension sociale, un passeport pour l'entrée dans l'élite » (Singh, 1967, p. 225). Si ceci a été le cas pour le Brésil jusqu'à la Première République, l'intervention dans l'espace de formation d'un État national fort et centralisateur, à partir des années 30, vient modifier considérablement ce scénario : on crée progressivement les conditions pour que ces personnes puissent faire des périodes de plus en plus étendues de leur formation sur le territoire national, par le développement du système universitaire, par la création des conditions de financement des études et de la recherche, etc.

Ces mécanismes nouveaux ouvrent certes une brèche dans cette chasse gardée de l'élite qu'était l'enseignement supérieur. Le grand tournant peut se situer autour des années 70, avec le début du procès de démocratisation de l'Université brésilienne. L'expansion désordonnée de l'enseignement supérieur brésilien fondée sur la création d'établissements privés, notamment dans le secteur des sciences humaines, a élargi la fréquentation sociale de l'Université et obligé les fractions de la classe dominante à opérer une recomposition des mécanismes de discrimination sociale (Cunha, 1975). La création de ces niveaux plus élevés d'enseignement obéit, néanmoins, parallèlement, à une autre logique, celle de la modernisation de la société brésilienne et de la professionnalisation des sciences sociales au Brésil.

Je ne suis pas tout à fait convaincue que tous ceux qui font des études à l'étranger dans le contexte brésilien actuel puissent appartenir à l'élite ou même constituer une élite. Les principaux fondements de cette discussion se trouvent dans la distinction entre élite au singulier – élite du pouvoir, selon Mills ou l'élite dirigeante, selon Pareto – et la notion d'élites au pluriel, qui suggère leur statut d'élites non-dirigeantes ou, tout au plus, d'élite fonctionnelle (Carvalho, 1974).

Mills (1962) attribue à l'élite un grand pouvoir d'autonomie de décision, dans le sens que ses membres ne se soumettent pas aux contingences sociales, mais participent plutôt à leur création, grâce à la part de pouvoir qu'ils détiennent dans les sphères importantes d'une économie capitaliste : l'appareil d'État, les grandes entreprises et les hiérarchies militaires. Quoique étant exercés en priorité dans l'une ou l'autre sphère, leurs liens sont assez puissants pour leur procurer un pouvoir politique sur la société dans son ensemble et justifier leur caractéristique de « classe gouvernante » dans le sens de Pareto. Ce n'est nullement le cas de la population étudiante, dont le seul diplôme n'autorise l'exercice du pouvoir sur aucune de ces sphères. C'est plutôt dans le cadre de leur fonction sociale – l'enseignement, la recherche, la culture – qu'ils exercent un certain pouvoir et disposent d'un certain prestige. Dans ce sens, la notion d'« élite fonctionnelle » utilisée par Carvalho (1974) semble mieux convenir – notion qui va de pair avec la définition d'« élite culturelle » qu'utilisent Solari et Lipset (1967). Il y a certes des groupes d'étudiants formés à l'étranger qui arrivent à une position d'élite du pouvoir – le cas de ces économistes, formés pour la plupart aux États-Unis, qui participent à la gestion de l'économie brésilienne, en est le meilleur exemple. Mais si le titre est une condition sine qua non pour l'exercice de ce pouvoir, il n'en est pas le seul garant.

Un diplôme supérieur, même un diplôme de « pós-graduação » obtenu à l'étranger, n'est plus une condition suffisante – tel qu'il en a été en des périodes précédentes de l'histoire brésilienne, quand « la formation supérieure était la marque distinctive d'une élite » (Carvalho, 1974, p. 88) – pour faire accéder quasi automatiquement son détenteur à la condition de membre de l'élite. Le processus de démocratisation de l'Université a certainement affaibli le degré d'homogénéité de ce groupe, introduisant en son sein des individus avec une socialisation différente – malgré les nouveaux essais de différenciation, par la hiérarchisation des cours de « pós-graduação », par la forte sélection – autant par mérite que par capital social – à l'entrée des centres d'excellence et par leur politique d'auto-reproduction.

Les deux trajectoires constatées chez les étudiants définissent des fractions nettes avec des statuts différents. La fraction minoritaire, douée d'une relative homogénéité de socialisation, formée dans des centres d'excellence, où le contact avec l'étranger – que ce soit par la médiation de la formation des enseignants, de la littérature scientifique adoptée ou de la circulation internationale de professeurs visitants – contribue à la formation d'un habitus cosmopolite. Ces étudiants s'intègrent à la communauté scientifique internationale autant par l'adoption des critères internationaux de carrière que par une socialisation dans les modèles internationaux de science. Dans ce sens, ce segment peut être identifié à une élite fonctionnelle, voire à ce que Debray (1979, p. 45) appelle « les fractions non-dirigeantes de l'élite » dotées d'un pouvoir plutôt « symbolique, fort important du point de vue de la socialisation des individus et de la formation d'une culture ». L'autre fraction concerne la majorité des étudiants, ceux qui s'inscrivent à l'université par souci de qualification, qui reçoivent une formation moins élaborée, où le contact avec l'étranger n'est pas si quotidien, où la conquête d'un doctorat, même à l'étranger, a plutôt un sens plus banal de rite de passage, de certification. Les études à l'étranger n'ont donc pas un sens unique, indépendant, mais s'ajoutent aux carrières des étudiants, prenant un sens différent selon la trajectoire sur laquelle elles se greffent.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUDELLOT, C. ; ESTABLET, R. ; CUCROWICZ, M. (1981) : *Les étudiants, l'emploi, la crise*. Paris, éd. Maspero.
- BECKER, H. et STRAUSS, A. (1968) : « Careers, personality and adult socialization ». (in) GLASER, B. G. [ed.], *Organizational careers, a sourcebook for theory*. Chicago, Aldine Publishing Co. [1^{re} éd. 1956].
- BOUDON, R. et BOURRICAUD, F. (1982) : *Dictionnaire critique de sociologie*. Paris, éd. PUF.
- BOURDIEU, P. (1971) : « Champ de pouvoir, champ intellectuel et habitus de classe ». *Scolies* n° 1, p.7-26.

- BOURDIEU, P. et PASSERON, J. C. (1964) : *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris, éd. de Minuit.
- CARELLI, M. (1993) : *Cultures croisées. Histoire des échanges culturels entre la France et le Brésil de la découverte aux temps modernes*. Paris, éd. Nathan.
- CARVALHO, J. M. (1974) : *Elite and state building in imperial Brazil*. Thèse de PhD, Dept. of political sciences, Stanford University (traduit en brésilien sous le titre *A construção da ordem. A elite política imperial*. Rio de Janeiro, Campus, 1980).
- CUNHA RODRIGUES Da, L.A. (1975) : « Causas e consequências da expansão do ensino superior brasileiro ». *Debate e crítica*, n° 5, mars.
- DEBRAY, R. (1979) : *Le pouvoir intellectuel en France*. Paris, éd. Ramsay.
- DOMINGOS NETTO, M. (1980) : « L'influence étrangère et la formation des groupes et tendances au sein de l'armée brésilienne (1889-1930) ». (in) ROUQUIÉ, A. [ed.], *Les partis militaires au Brésil*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 41-64.
- Comité Français d'Évaluation de la Coopération avec les Universités Brésiliennes : (1978) : *Accord-cadre de coopération universitaire*. Créteil, Université de Paris XII/Créteil.
- Idem, (1985) : *La coopération universitaire franco-brésilienne : les projets CAPES-COFECUB*. Créteil, COFECUB.
- Ministère des Universités, Service des Études Informatiques et Statistiques (1978/79) : *Statistiques des étudiants inscrits dans les établissements universitaires. Enquête détaillée par fiches individuelles*. Paris, SEIS.
- Ministère des Universités, Direction de la Prospective et de l'Évaluation (1988/89) : *Tabulations spéciales sur les étudiants brésiliens en France*. Paris, DPE.
- GIANOTTI, J. A. (1986) : *A universidade em ritmo de barbárie*. São Paulo, ed. Brasiliense.

- GOFFMAN, E. (1968) : *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*. Paris, éd. de Minuit.
- HALL, O. (1948) : « The stages of a medical career ». *American Journal of Sociology*, vol. LIII, n° 5, march, p. 327-336.
- MICELI, S. (1981) : *Les intellectuels et le pouvoir au Brésil (1920-1945)*. Paris, Grenoble, MSH/PUG.
- MILLS, C. W. (1962) : *A elite do poder*. Rio de Janeiro, ed. Zahar (1^{re} éd., 1956).
- RIESMAN, D. (1959) : « Recruitment to the academic career ». *Daedalus*, vol. 88, n° 1, winter.
- SINGH, A. K. (1967) : « The impact of foreign study : the Indian experience ». (in) SHAH, A. B. [ed.], *Education, scientific policy and developing societies*. Bombay, ed. Manaktalas.
- SOLARI, A. et LIPSET, S. M. (1967) : *Elites y desarrollo en America Latina*. Buenos Aires, ed. Paidos.
- THÉLOT, C. (1982) : *Tel père, tel fils. Position sociale et origine familiale*. Paris, éd. Dunod.
- THOMPSON, P. (1980) : « Des récits de vie à l'analyse du changement social ». *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX. Numéro spécial sur *Histoires de vie et vie sociale*.
- TURNER, R. (1960) : « Sponsored and contest mobility and the school system ». *American Sociological Review*, n° 25, p. 855-867.
- VERRET, M. (1975) : *Le temps des études*. Lille, Paris, Atelier de reproduction de thèses, Université de Lille III/Honoré Champion, 2 vols.
- WEBER, M. (1919/1959) : « Le métier et la vocation du savant ». (in) WEBER, M., *Le savant et la politique*. Paris, Union Générale d'Édition.
- WILENSKY, H. L. (1968) : « Careers, life-style and social integration ». (in) GLASER, B. G. [ed.], *Organizational careers, a sourcebook for theory*. Chicago, Aldine Publishing Co.

XAVIER de BRITO, A. (1991) : *Construction de l'espace de formation brésilien et études à l'étranger. Stratégies et carrière morale des étudiants brésiliens dans l'Université française, 1960-1986*. Thèse de doctorat en sociologie, Paris, Université René Descartes-Paris V, 2 vols.

Idem, (1997) : « *La France vaut-elle encore une messe ?* » *Uma pesquisa qualitativa sobre os bolsistas sandwich na França*. Rapport de recherche commandité par la CAPES. Brasília, MEC-CAPES.